

**BNP PARIBAS** 

**Vos contacts** 



Jasmina ZIVKOVIC 06 98 82 50 05



Nathalie BEFFA 06 64 01 96 87



Nathalie WILHELM 06 99 13 78 85



Nadège HAMDI 07 64 26 23 07



# L'INFORMATION DE VOS REPRÉSENTANTS

CS

Un métier en souffrance!

07 juin 2021

**IDF Est** 



# CHARGE DE TRAVAIL DES CSI

A la demande des organisations syndicales, une réunion s'est tenue le jeudi 3 juin en présence de la Direction de région.

La réorganisation des pôles immobiliers, pour laquelle vos Élus Cfdt ont rendu un avis défavorable, a entraîné une augmentation très importante des dossiers par conseillers sur plusieurs semaines.

### SUPPRESSION DES EFFECTIFS



La suppression de **26 postes** a accentué la surcharge de travail, des heures supplémentaires importantes, un épuisement professionnel des collègues et pour conséquence, une augmentation des arrêts maladie.

Nous avons alerté la région sur cette situation pour préserver votre santé.

#### ⇒ Point sur la charge de travail et mesures mises en place.

Afin de faire baisser le flux, plusieurs mesures prises :

- Hausse des taux
- Désengagement sur les rachats (sauf intérêt client)
- Désengagement avec les courtiers de province
- 1 CMR pour remplacer le responsable du pôle d'Evry et 1 CMR CSI pour le pôle de Maisons Alfort.
- Pour la prescription, débordement des dossiers sur les conseillers des territoires.

« La Région nous précise que le **prêt immobilier** n'est pas une ambition commerciale, mais un moyen de conserver nos clients et d'en conquérir de nouveaux. »

Un nouveau process été mis en place, pour permettre une meilleure organisation des pôles :

- Le courtier envoie la demande de dossier avec le mandat sur la boite générique du pôle
- L'assistant(e) ou le CSI, cote le dossier et vérifie la faisabilité
- Décision soit:
  - -refus immédiat pour 35% des dossiers
  - accord
- Le dossier est monté **uniquement si** les clients acceptent les conditions proposées.





- En complément pour accompagner la période estivale et alléger la charge de travail voici les mesures obtenues
- Embauche de 2 CSI CMR en CDI
- Débordement des dossiers simples si besoin sur les territoires.
- Pas de prise en charge des dossiers de prospects présentés par des courtiers de province.
- Pas de dérogation sur les tranches 1 et 2 de la grille des taux.
- Aucune prise en charge des dossiers si les conditions suspensives sont inférieures à 4 semaines.

Échanges prévus la semaine prochaine entre le responsable de la prescription et un panel comprenant 4 CSI, 1 assistant et 1 manager, c'est le moment de faire part des difficultés, des joies et des peines.

# Marc CHAMBON

Zoubida DIOURI

Philippe FERRE

Olga MAYELE

Alain MEUNIER

Isabelle Paitel

Dalida VERTEUIL

## Livraison en septembre

- -Simplimo version 2, possibilité de faire des relais et des relais acquisition.
- Home Partner, interface entre le courtier et BNP Paribas, saisie des demandes en ligne par le courtier qui pourra suivre l'avancement du dossier.
- ==> Nous avons évoqué l'avenir des assistants suite à la mise en place de cet outil. Pas d'arbitrage à ce jour !

## Points de vigilance sur :

- Retard de livraison des outils digitaux
- Nouvelle équipe de manager dont 2 managers absents, 1 CMR arrive prochainement sur le pôle du 78/92

Difficultés de recrutement des CSI!

# **POUR LES CSI DE TERRITOIRE**

Débordement sur NCI si besoin

Création de communauté de CSI plus petites sur des territoires et des clientèles similaires (ROISSY AUBERVILLIERS AULNAY OU IVRY GRAND ORLY)

# NOS DEMANDES







- Création de postes d'assistant(e)s, afin de prendre en charge le montage des dossiers immobiliers sur les pôles immobiliers.
- Création de postes de CSI, afin de fluidifier le traitement des dossiers de prêt et permettre à tous de travailler dans de bonnes conditions.
- Accompagnement managérial bienveillant.
- Primes généralisées pour l'ensemble des collaborateurs des Pôles Immobilier et Territoires sur le Q1



Contactez nous!